

## **La défense du métier, du cadre national de l'école et du statut imposent de rompre avec le gouvernement**

L'épidémie de Covid-19 révèle au grand jour la situation catastrophique dans laquelle les différentes mesures d'austérité développées depuis plusieurs années ont plongé l'hôpital public et le système de santé. Cela met également en évidence la dégradation des conditions d'enseignement et d'étude liée aux « réformes » qui s'enchaînent (effectifs pléthoriques, suppression du groupe classe, manque criant de personnel...).

Loin de satisfaire les revendications, le gouvernement Macron poursuit son offensive contre l'ensemble de nos acquis, dans le contexte d'entraves de plus en plus grandes aux mobilisations, aux manifestations et de multiplication des violences policières. Il ne renonce ni à la réforme des retraites ni aux fermetures de lits et engage plusieurs projets de lois remettant en cause les libertés publiques et le droit de manifester. Le gouvernement et son ministre Blanquer entendent aller plus loin encore dans les attaques portées contre l'enseignement public avec le grenelle de l'éducation.

### **Le grenelle de l'éducation, une menace majeure contre l'école**

C'est dans le contexte d'une accumulation de mesures qui ont notamment conduit à la réforme du bac et du lycée (c'est à dire à un bac local) et à la loi de transformation de la fonction publique (avec la dévitalisation des commissions paritaires sur les mutations et promotions), que le ministère a lancé le grenelle de l'éducation.

Il s'agit pour celui-ci d'avancer vers l'autonomie pleine et entière des établissements (qui seraient en capacité de définir des objectifs particuliers, d'imposer des pratiques voire même de recruter !), avec pour corollaire des personnels qui seraient étroitement soumis au cadre local et l'explosion des inégalités. En parallèle, le projet de loi 4D (décentralisation, déconcentration, différenciation, décomplexification), qui prévoit notamment le transfert de la médecine scolaire et des gestionnaires aux collectivités locales, participe de la logique de territorialisation de l'école.

Dans la pratique, le projet de réforme de l'éducation prioritaire cible le statut des personnels avec la logique de la contractualisation (au cœur du grenelle), via l'expérimentation des « contrats locaux d'accompagnement », que le ministère entend généraliser dans tous les établissements. La réforme des concours s'inscrit dans la même logique, avec un oral qui relève de l'entretien d'embauche et un assèchement programmé du recrutement sous statut.

Dans ces conditions, il est d'autant plus nécessaire que notre syndicat ait une politique à la hauteur des attaques en cours, et tourne le dos à une orientation qui mène à l'impasse.

### **Affirmer clairement nos revendications, rompre le dialogue social !**

Pour pouvoir combattre cette politique, les personnels de l'enseignement ont besoin d'un syndicat qui définit clairement les revendications.

Le SNES doit rejeter et dénoncer en toute netteté la logique et les objectifs du grenelle de l'éducation, et en informer largement les personnels. Il doit exiger le retrait du projet de réforme de l'éducation prioritaire, l'abrogation de la réforme des concours. Il doit œuvrer à la mobilisation pour le retrait des lois liberticides (sécurité globale, « séparatisme », fichage des données personnelles, projet régime pérenne de gestion des urgences sanitaires ..).

Cela implique de ne pas faire le jeu du gouvernement en se prêtant à la politique de dialogue social relancée jour après jour par Macron et Blanquer. Cela nécessite de boycotter les concertations avec le gouvernement, à commencer par celles sur la réforme de l'éducation prioritaire et plus généralement les réunions de l'agenda social du ministère, et d'ouvrir ainsi la voie à la mobilisation unie pour gagner !

C'est cette orientation qu'Émancipation entend continuer à défendre dans les mobilisations, en défense des personnels de la jeunesse, en défense des sans papiers et pour le droit de manifester, et dans les instances académiques du SNES.

Pour que qu'elle puisse être défendue, apportez votre soutien en acceptant que votre nom figure sur la liste de "candidatures" *Émancipation*.